

Pierre FRANÇOIS

Conseiller régional des Vosges
Investi par le Rassemblement National

POUR DES COMMUNES **FORTES**
ET DES VOSGES **RESPECTÉES**

Nadia PANDEV

4e adjointe au maire de
Nomexy (rôle de suppléante)



LES ENJEUX DU SCRUTIN

FAIRE ENTENDRE LES VOSGES AU SÉNAT

01

DÉFENDRE NOS 506 COMMUNES

Des plus petits villages aux principales villes du département, chaque commune doit pouvoir compter sur un sénateur disponible, accessible et attentif à ses réalités.

02

REDONNER DE LA LIBERTÉ AUX MAIRES

Normes, transferts de compétences et complexité administrative ont progressivement réduit les marges de manœuvre des communes. Il faut retrouver le chemin de la confiance envers les élus locaux.

03

DÉFENDRE NOS SPÉCIFICITÉS VOSGIENNES

Ruralité, montagne, forêt, agriculture, industrie, mobilité ou accès aux soins : les mêmes règles ne peuvent pas être appliquées indistinctement à une métropole et à un village vosgien.

04

FAIRE REMONTER LES PROBLÈMES DU TERRAIN AU PARLEMENT

Le mandat sénatorial doit permettre de transformer les difficultés concrètes rencontrées par les communes en propositions, amendements et interventions auprès du Gouvernement.

05

RENFORCER LE PLURALISME AU SÉNAT

Lors de la dernière élection présidentielle, 52,42 % des Vosgiens, soit plus de 100 000 électeurs, ont choisi Marine Le Pen au second tour. Cette réalité électorale doit aussi être représentée au Sénat.



SÉNATORIALES : MODE D'EMPLOI

Deux sénateurs sont à élire dans les Vosges le **dimanche 27 septembre prochain**.

Le vote des grands électeurs est obligatoire et se déroule à **la Halle des sports, 51 rue de Remiremont à Épinal**.

Face aux **enjeux**, nous ne pouvons pas éparpiller nos voix : **je sollicite donc votre soutien dès le premier tour**.

Le mot du candidat

Partir des communes pour agir au Sénat

Maires, élus locaux, grands électeurs des Vosges,

Depuis le début de cette campagne, j'ai fait le choix d'aller directement à votre rencontre.

D'une commune à l'autre, les situations diffèrent, mais les mêmes préoccupations reviennent : des normes toujours plus nombreuses, des moyens contraints, des services publics qui s'éloignent, des compétences communales progressivement transférées et parfois le sentiment que les décisions se prennent de plus en plus loin du terrain.

Je défends une organisation territoriale qui reparte de cette réalité : faire confiance aux communes, laisser davantage de liberté aux maires et faire de l'intercommunalité un outil de coopération au service des communes, et non l'inverse. Pourtant, dans les Vosges, la commune demeure le premier repère de proximité. Dans nos villages comme dans nos villes, le maire est souvent le premier vers qui l'on se tourne lorsqu'une difficulté apparaît.

Cette confiance doit également s'accompagner de moyens suffisants, de règles plus simples et d'une meilleure reconnaissance de l'engagement de celles et ceux qui consacrent leur temps au service de leur commune.

Les Vosges ont leurs spécificités : ruralité, montagne, forêt, agriculture, industrie, mobilité, accès aux soins ou encore maintien de nos écoles. Elles doivent être pleinement prises en compte dans les décisions nationales.

Au Sénat, c'est cette réalité vosgienne que je souhaite porter : celle de nos 506 communes et de leurs élus.

Pierre FRANCOIS



506 communes.
Une même exigence :
être entendues.



UNE ÉQUIPE POUR LES VOSGES



PIERRE FRANÇOIS

Un Vosgien, élu de terrain

Père de famille, je suis né à Remiremont et j'ai grandi à Saint-Étienne-lès-Remiremont. Mes racines familiales sont profondément vosgiennes. Mon père est originaire de Cornimont, à Travexin, tandis que ma mère a grandi dans la ferme familiale des Granges de Franould, à Dommartin-lès-Remiremont. Cet attachement aux Vosges, à leurs communes et à leur ruralité accompagne naturellement mon engagement public.

Conseiller régional des Vosges depuis 2021, puis conseiller municipal et communautaire à Épinal, j'ai acquis une connaissance directe du fonctionnement des collectivités et des difficultés auxquelles leurs élus sont confrontés. Mon activité de collaborateur parlementaire me permet parallèlement de connaître le fonctionnement du Parlement, la fabrication de la loi et les moyens d'intervenir lorsqu'un dossier local se heurte à une difficulté administrative ou nationale. Ces différentes expériences sont directement utiles au Sénat : connaître le terrain, comprendre les collectivités et savoir comment faire évoluer la loi.



*Grand père paternel pendant son service militaire à Metz en 1949.
(Deuxième en partant de la droite)*



Arrière-grand-mère maternelle et sa petite-fille, ma mère, en 1956, devant la ferme familiale.

« Avant de décider pour les territoires, il faut commencer par les écouter. »

UNE EXPÉRIENCE D'ÉLU POUR LES VOSGES

AU CONSEIL : DÉFENDRE NOS COMMUNES ET NOS TERRITOIRES



Depuis 2021, j'exerce mon mandat de conseiller régional au sein du groupe présidé par Laurent JACOBELLI. Ces années de travail m'ont permis de mieux connaître les politiques publiques qui concernent directement nos collectivités, mais aussi de défendre une ligne utile aux territoires, proposer lorsque les dispositifs peuvent être améliorés et s'opposer lorsque les décisions pénalisent les communes ou leurs habitants.

SOUTENIR CONCRÈTEMENT LES PETITES COMMUNES



Nous avons soutenu le dispositif régional destiné aux communes rurales de petites tailles pour leurs investissements de proximité. 27 millions d'euros sont programmés entre 2024 et 2028 pour accompagner notamment la rénovation de mairies, d'églises, de bâtiments communaux ou de petits équipements indispensables à la vie locale. Ce sont parfois de petits investissements à l'échelle d'une Région, mais des projets essentiels à l'échelle d'un village.

REFUSER DE NOUVELLES CONTRAINTES



Avec Laurent Jacobelli et notre groupe, nous nous sommes mobilisés contre l'écocontribution poids lourds, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2027. Dans un département rural et industriel comme les Vosges, une nouvelle taxe sur le transport risque de peser directement sur nos entreprises et leur compétitivité. Nous avons également contesté l'obligation faite à certaines communes bénéficiaires d'une aide régionale d'installer des panneaux de communication à leur entrée : l'argent public doit d'abord servir les projets des communes.

PORTER LES DOSSIERS VOSGIENS



Au cours de mon mandat, je suis notamment intervenu sur la formation des secrétaires de mairie, la défense de l'hôpital de Remiremont, les politiques en faveur de la montagne et de la ruralité vosgiennes ou encore la qualité du réseau fibre Losange. Nous soutenons également l'accompagnement des communes qui souhaitent développer des dispositifs de vidéoprotection pour renforcer la tranquillité publique. Cette expérience régionale, je veux aujourd'hui la mettre au service des 506 communes des Vosges au Sénat.



DES SOUTIENS POUR LES VOSGES



SÉBASTIEN HUMBERT

Député des Vosges

Je soutiens la candidature de Pierre FRANCOIS avec qui j'ai tissé un lien de confiance depuis plus de 10 ans. Sa connaissance des communes vosgiennes et de leurs problématiques, ses relations avec les élus locaux et une implication forte au Conseil régional dans les dossiers relatifs à la ruralité font de lui un élu « complet » au service des Vosges. Son arrivée au Sénat serait parfaitement cohérente avec la future majorité de l'Assemblée nationale et les aspirations majoritaires des Vosgiens.



GAËTAN DUSSAUSAYE

Député des Vosges

Conseiller régional, élu local et père de famille, Pierre FRANÇOIS est pleinement conscient des préoccupations et des ambitions de notre département des Vosges. Il ne compte ni les heures, ni les kilomètres pour servir nos communes, nos associations, nos acteurs économiques et nos concitoyens. Cette proximité et efficacité dans l'action font de Pierre le sénateur dont les Vosges ont besoin. Je soutiens sa candidature et vous invite à lui accorder, à votre tour, votre confiance.



YANN TRAITEUR

Maire de Nomexy

Pierre est un élu d'expérience, proche des préoccupations des élus et des administrés. Un homme de dossiers et de terrain qui aura à cœur de défendre les Vosges et ses représentants à la Chambre Haute. Un sénateur doit être présent, investi et fier de ses racines. Ainsi, Pierre est prêt à assumer cette fonction.



NADIA PANDEV

Une élue communale à mes côtés

Si je suis suppléante de Pierre FRANCOIS, c'est avant tout une histoire de confiance. Je le connais, je sais combien il est engagé et présent pour les gens, pas seulement en campagne. C'est quelqu'un qui écoute, qui comprend la vie d'ici. J'ai eu envie de m'engager à ses côtés pour défendre nos communes, nos familles, et faire entendre la voix du terrain là où on l'oublie trop souvent.



5 axes – 20 actions concrètes

AXE 1 : REDONNER DU POUVOIR À NOS COMMUNES

RENDRE AUX MAIRES LEUR LIBERTÉ D'AGIR

1

La commune est le socle de la République et le premier échelon de proximité entre les citoyens et l'action publique. Pourtant, l'accumulation des structures, des normes et des transferts de compétences a progressivement réduit la capacité des maires à décider directement pour leur territoire. Il faut inverser cette logique : la décision doit revenir au niveau le plus proche du terrain chaque fois que cela est possible.

SIMPLIFIER LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

2

Les transferts de compétences ne doivent pas être irréversibles. Lorsqu'une commune estime qu'elle est capable d'exercer plus efficacement une compétence directement, la loi doit lui permettre d'en demander la restitution dans un cadre clair. Ce qui fonctionne mieux à plusieurs doit pouvoir être mutualisé ; ce qui fonctionne mieux à l'échelle communale doit pouvoir revenir à la commune.



FAIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ UN OUTIL EFFICACE

3

L'intercommunalité est utile lorsqu'elle permet aux communes de mutualiser des moyens ou de conduire ensemble des projets qu'elles ne pourraient porter seules. Mais elle ne doit pas devenir progressivement un niveau politique supplémentaire décidant à leur place. Les communes, y compris les plus petites, doivent rester au cœur de la décision.

LUTTER CONTRE LE MILLEFEUILLE ADMINISTRATIF

4

Commune, intercommunalité, département, région, État, syndicats, agences : l'accumulation des structures et des compétences croisées rend l'action publique complexe, coûteuse et parfois illisible. Il faut clarifier les responsabilités, supprimer les doublons et simplifier les procédures.

5 axes – 20 actions concrètes

AXE 2 : DONNER À NOS COMMUNES LES MOYENS DE LEUR DÉVELOPPEMENT

SIMPLIFIER LES AIDES ET DONNER DES MOYENS AUX COMMUNES

5

Sans ressources suffisantes, il n'y a ni autonomie communale, ni investissement, ni services publics de proximité. Les communes doivent disposer de ressources stables et prévisibles et pouvoir accéder plus facilement aux aides publiques. Une petite commune ne dispose pas de services administratifs importants : les procédures doivent être proportionnées à ses moyens.

ÊTRE AUX CÔTÉS DE NOS AGRICULTEURS

6

Défendre nos agriculteurs, c'est protéger bien plus que des exploitations : c'est préserver nos paysages, nos filières, nos entreprises agroalimentaires et la vie de nos campagnes. Élevage, production laitière et agriculture de montagne sont au cœur de l'identité vosgienne.

GARANTIR LA LIBERTÉ DE CIRCULATION

7

Dans nos territoires ruraux, la voiture n'est pas un confort, mais une nécessité. Une écologie juste ne peut pas consister à culpabiliser ceux qui vivent loin des grands centres urbains. La transition environnementale doit tenir compte des réalités du terrain et préserver la liberté de déplacement.



ZAN ET DPE : NE PAS EN FAIRE DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT

8

Supprimer le ZAN et le DPE, qui freinent le développement de nos territoires, le logement et les projets des communes. Les maires sont les mieux placés pour concilier développement économique, habitat et préservation des espaces naturels.

5 axes – 20 actions concrètes

AXE 3 : GARANTIR LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

9

DÉFENDRE NOS ÉCOLES RURALES

L'école est souvent le dernier service public de proximité dans nos villages. Une fermeture peut fragiliser toute une école, diminuer l'attractivité de la commune et décourager l'installation de jeunes familles. La ruralité mérite une véritable politique adaptée à ses contraintes.

10

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Raréfaction des médecins généralistes, éloignement des spécialistes, fragilité de certains services hospitaliers : l'égalité devant la santé ne peut pas dépendre du lieu où l'on habite. Les maires qui cherchent des solutions doivent être accompagnés plutôt qu'entravés.

11

MAINTENIR UNE PRÉSENCE HUMAINE DANS LES SERVICES PUBLICS

La proximité des services publics doit être garantie dans tous nos territoires, notamment ruraux. Cela passe aussi par le maintien de nos centres de secours et le soutien aux sapeurs-pompiers volontaires, indispensables à la sécurité de nos communes.

12

GARANTIR UN NUMÉRIQUE QUI FONCTIONNE

Après le déploiement de la fibre, la priorité doit désormais être donnée à la qualité des raccordements, à la maintenance du réseau et à la rapidité des interventions.



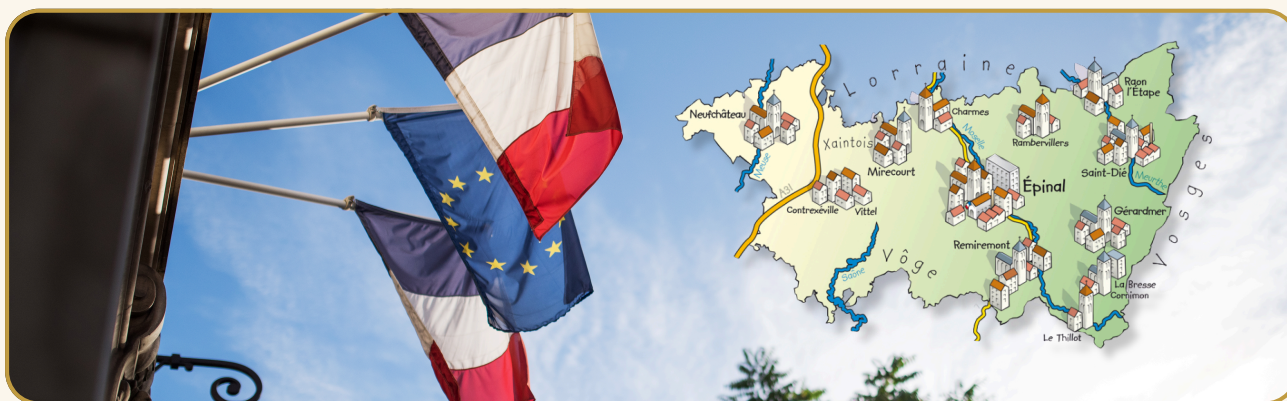
5 axes – 20 actions concrètes

AXE 4 : PROTÉGER ET VALORISER LES ELUS

13

BÂTIR UN VÉRITABLE STATUT DE L'ÉLU LOCAL

Les maires et élus municipaux accomplissent chaque jour un travail essentiel. Il faut bâtir un véritable statut de l' élu local, permettant de mieux concilier mandat, activité professionnelle et vie personnelle.



14

MIEUX PROTÉGER LES MAIRES ET LES ÉLUS

Menaces, insultes, intimidations et agressions contre les élus locaux appellent une réponse pénale ferme, des peines aggravées et des procédures judiciaires accélérées. La République doit protéger ceux qui la servent : la peur doit changer de camp

15

SIMPLIFIER LEUR RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

Il faut simplifier les normes, mieux accompagner juridiquement les communes et éviter que l' élu de bonne foi soit laissé seul face à une réglementation devenue incompréhensible.

16

REMETTRE LE POLITIQUE AU-DESSUS DE L'ADMINISTRATIF

L'administration doit conseiller et mettre en œuvre ; la décision finale appartient aux élus. Valoriser l'engagement local, c'est aussi permettre à de nouvelles générations de prendre demain des responsabilités.

5 axes – 20 actions concrètes

AXE 5 : PROTÉGER LA TRANQUILLITÉ ET LE CADRE DE VIE DE NOS COMMUNES

17

DONNER AUX MAIRES LES MOYENS D'ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les maires doivent pouvoir compter sur une présence de la gendarmerie et de la police nationale, ainsi que sur une réponse de l'État, notamment par l'accélération des procédures en cas d'installations illicites de gens du voyage. Nous soutenons la vidéoprotection lorsque les communes le souhaitent.



18

NE PAS LAISSER LES TRAFICS GANGRENER NOS CAMPAGNES

Le trafic de drogue n'épargne plus les territoires ruraux. Aucun maire ne doit être abandonné face à un problème de sécurité qu'il n'a pas les moyens de traiter seul.

19

DÉFENDRE NOS COMMUNES FORESTIÈRES

La forêt constitue une richesse économique, environnementale et patrimoniale majeure. La forêt communale doit se gérer avec les communes, jamais sans elles.



20

PRÉSERVER NOS PAYSAGES ET NOTRE PATRIMOINE

Éolien, photovoltaïque ou agrivoltaïsme : les projets doivent être examinés en fonction de leur impact sur les paysages, l'agriculture et le patrimoine, avec une place centrale donnée à la décision locale.

MON ENGAGEMENT

Les Vosges sont d'abord un département de communes. De la plus petite commune rurale à Épinal, Saint-Dié-des-Vosges, Gérardmer, Remiremont ou Neufchâteau, chacune possède ses contraintes, ses projets et son identité. Le rôle d'un sénateur doit être de maintenir un lien permanent entre le Parlement et ces territoires, de faire remonter leurs difficultés et de défendre leur capacité à décider.



ÊTRE PRÉSENT

Continuer à parcourir le département et à rencontrer régulièrement les élus dans leurs communes.



ÊTRE ACCESSIBLE

Permettre à une commune rencontrant une difficulté de disposer directement d'un interlocuteur.



INTERVENIR

Saisir une administration, un ministère ou le Gouvernement lorsqu'un dossier local est bloqué.



PORTER LES DIFFICULTÉS DU TERRAIN AU PARLEMENT

Transformer les problèmes rencontrés localement en propositions de loi, amendements et questions parlementaires.



CONSULTER

Associer les élus vosgiens aux grands textes qui concernent directement leurs communes.



RENDRE COMPTE

Informier régulièrement les maires du travail réalisé au Sénat et des décisions qui concernent leurs collectivités.

Me contacter

Si nous n'avons pas encore eu l'occasion d'échanger, je reste bien entendu à votre disposition. Un appel ou un simple SMS suffit pour convenir d'un rendez-vous.

Mes contacts



contact@pfrancois.fr



07.66.72.13.52

**UN SÉNATEUR DES VOSGES DOIT D'ABORD ÊTRE LE
SÉNATEUR DES 506 COMMUNES DU DÉPARTEMENT.**